

Bayonne, le 27 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE À L'ISSUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

Le premier Conseil communautaire de la mandature 2020-2026 est programmé le samedi 18 avril 2020. Un second Conseil communautaire est d'ores et déjà prévu le samedi 2 mai.

Les élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches 15 mars (1^{er} tour) et 22 mars (2^{ème} tour). Après le renouvellement des conseils municipaux et selon la réglementation en vigueur, le Conseil communautaire doit se réunir au plus tard le 24 avril 2020.

Ainsi, le premier Conseil de la mandature est programmé le samedi 18 avril 2020, à l'Université de Bayonne, amphithéâtre 400. Ce Conseil aura pour objet principal **l'installation des conseillers communautaires et l'élection de la présidence.**

Un second Conseil communautaire est prévu le samedi 2 mai.

Ces deux rendez-vous permettront notamment de désigner les membres des instances communautaires et les délégués aux syndicats mixtes.

Pour consulter le Pacte de gouvernance de la Communauté Pays Basque : <https://www.communaute-paysbasque.fr/kiosque>

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr